

Bulletin municipal de
COURLAOUX



N°29 - Janvier 2018

Proche de vous



Mairie de Courlaoux

101 Rue du Château - 39570 COURLAOUX

Tel : 03 84 35 31 54 / Fax : 03 84 35 36 14

www.courlaoux.fr

mairie-de-courlaoux@wanadoo.fr

Horaires

Lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Mardi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Un grand merci à tous les annonceurs qui nous permettent d'éditer un bulletin de qualité en couleurs avec de nombreuses photographies. Ce bulletin est le résultat d'un travail d'équipe dans le choix et la préparation des articles. Nous espérons que vous prendrez plaisir à feuilleter et à découvrir cette rétrospective 2017.

Bonne lecture !

La Commission Communication

Sommaire

| | |
|-----------------|----|
| Vie Municipale | 4 |
| Cadre de Vie | 16 |
| Vie Associative | 20 |
| Vie Pratique | 22 |

Permanence du Maire

Les lundis et mercredis
de 14h à 18h30
ou sur rendez-vous

CCAS

Prendre rendez-vous
au secrétariat
de la Mairie

Ecole

Maternelle / Primaire
de Courlaoux

03.84.35.31.44

ALSH

Centre de Loisirs
Restaurant scolaire

03.84.25.34.29

alshcourlaoux@orange.fr

Directeur de publication

Jean-Yves LANNEAU

Maire de Courlaoux

Conception et mise en page

Emmanuelle GILLOT

Rédaction

Commission communication

Impression

ESAT de Lons

esat.imprimerie@apei-lons.fr

520 exemplaires

Dépôt légal

Janvier 2018

Toute reproduction totale ou partielle est interdite

ALTUS
coating

Créateur de **VERNIS**

ZI les Plaines
301 rue du 19 Mars 1962
39 570 COURLAOUX

Tél : +(0)33 84 24 18 77

www.altuscoating.fr

Teintes
Vernis & Laques
UV

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette année 2018.



Une année riche en évènements pour notre Commune

La réhabilitation de la résidence Les Lilas a été achevée en juin 2017 comme prévu. Nous avons donc accueilli nos résidents dans de bonnes conditions. Les travaux réalisés sous maîtrise d'œuvre de SICA Jura sont conformes aux objectifs principaux fixés.

Un objectif économique : par la conservation et la valorisation d'un patrimoine communal dans un budget défini.

Un objectif social : proposer des logements adaptés et de qualité à destination de nos Aînés.

Un objectif environnemental : ce bâtiment s'inscrit dans une démarche d'économie d'énergie et de préservation du foncier communal. C'est une belle réalisation et les locataires sont enchantés.

Le 2^{ème} projet important pour la commune était de construire des vestiaires de foot sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération ECLA. En effet les locaux très vétustes ne correspondaient plus aux attentes des joueurs, de l'encadrement et aux normes actuelles. Ces nouveaux vestiaires fonctionnels sont opérationnels depuis le mois d'octobre 2017 et je souhaite donc longue vie et beaucoup de réussite au FC COURLAOUX.

Les travaux de mise aux normes, de sécurisation et d'accessibilité ont été poursuivis tout au long de l'année. Le parquet de la salle polyvalente a été remplacé par un carrelage spécial danse en début d'année et la peinture intérieure rénovée. Vous retrouverez toutes ces informations au fil des pages de ce bulletin et sur le site internet de la commune.

Les propositions d'orientation 2018 seront discutées en commission et votées par le Conseil Municipal en début d'année.

Il est notamment prévu :

- de poursuivre le cheminement piétonnier rue du Carouge depuis le VIVAL.
- de souscrire pour les enfants de notre Ecole au projet Ecole Numérique et de mettre en place, dans le cadre d'un projet pédagogique innovant, le matériel informatique et numérique nécessaire dans les classes.

Dès le début de l'année nous travaillerons à la mise en place, pour la rentrée 2018, de la semaine de 4 jours d'école demandés par les parents, le conseil d'école, et validé par le Conseil Municipal.

Je remercie le Conseil Municipal, les membres des Commissions, le personnel communal pour leur implication et le travail fourni au service des administrés.

Je vous renouvelle, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Votre Maire,

Jean-Yves LANNEAU

Site internet



Le site internet de Courlaoux contient un maximum d'informations relatives à la vie de la commune, ainsi que des liens vers des sites administratifs.

Plusieurs menus ou onglets sont proposés, sans oublier le dispositif TIPI, l'agenda, la météo, le plan, les informations et les actualités de la commune...

Chaque rubrique possède des sous-menus pour rentrer plus en détail dans la recherche de l'internaute, à savoir par exemple, les comptes rendus municipaux, ceux d'ECLA, le calendrier périscolaire ainsi que les plannings de l'accueil de loisirs, la liste des entreprises du village, des associations...

Cette recherche est facilitée par mots clés à saisir dans le moteur de recherche.

N'hésitez plus, connectez-vous sur : <http://www.courlaoux.fr> et mettez notre site dans vos favoris.



Départ à la retraite

Le Maire, Les Conseillers municipaux, les enseignants, les collègues de l'ALSH, les parents d'élèves ainsi que les enfants étaient tous réunis pour fêter le départ en retraite de Sylviane Platret.

Rentrée en 2008 à temps non complet et affectée aux écoles pour assurer la préparation des repas et la surveillance à la garderie, Sylviane a accompagné et vu grandir de nombreux enfants. Elle a ensuite intégré le Centre de Loisirs.

C'était une personne sur qui l'on pouvait compter, une aide précieuse connaissant bien les structures, les habitudes et les méthodes.

Merci Sylviane et bonne retraite !



Nouvel accompagnateur de bus

M. Loersch remplace M. Raffenne en tant qu'accompagnateur de bus. Il veille au bon déroulement du transport des élèves de Condamine et des différents hameaux de la commune qui prennent le bus pour rejoindre l'école.



Une nouvelle entreprise à la zone des Plaines

Depuis début septembre, **JPJ Aménagement** s'est installé au 43 rue Lacuzon. Cette entreprise Daniel Moquet est spécialisée dans l'aménagement des cours, allées, terrasses pour les particuliers.

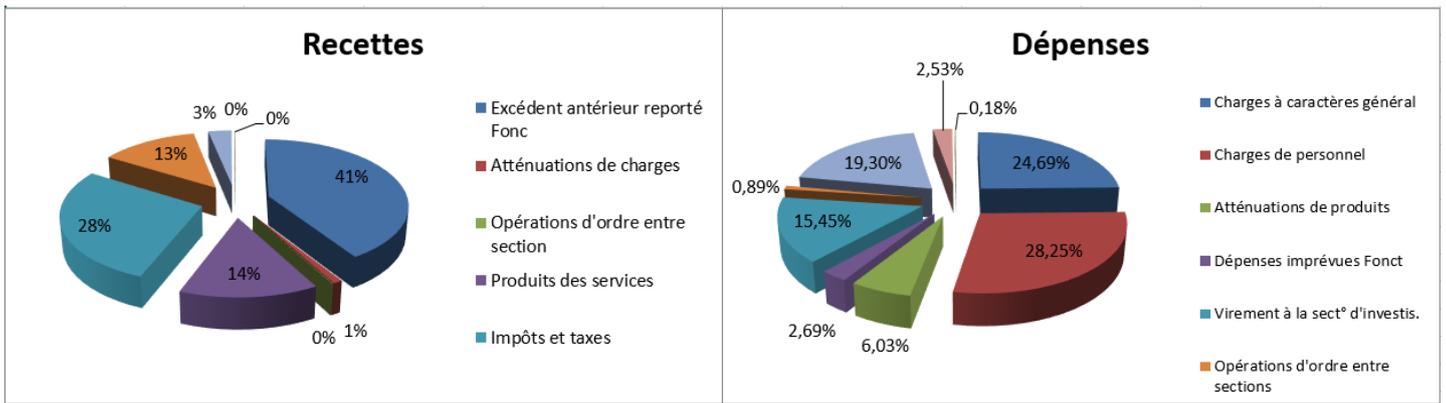
Floriane et Jean Pascal Janet des professionnels à votre service.

Tél 03 84 47 21 44.

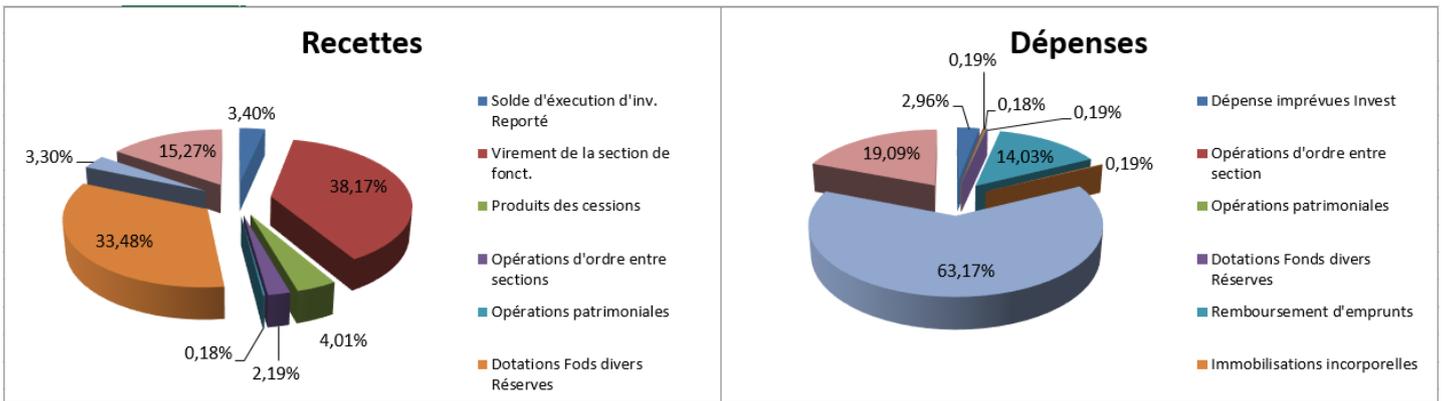


Budget :

Fonctionnement



Investissement



Au fil des séances 2017

Conseil Municipal du 13 février 2017

Achat de cavurnes dans le cimetière communal : Afin de pouvoir répondre à d'éventuelles demandes, le Conseil Municipal décide l'achat et l'installation de 6 cavurnes auprès de la Marbrerie Bletteranaise.

PLUI : La loi Alur prévoyant un transfert automatique de la compétence PLUI à la Communauté d'Agglomération à compter du 27 mars 2017, Monsieur le Maire présente aux Conseillers, les conséquences de ce transfert et fait part de la position négative des Maires sur ce sujet au dernier bureau élargi. Le Conseil Municipal s'oppose, à l'unanimité, à la prise immédiate de compétence dans l'attente d'un projet de territoire.

Demande de subvention pour le cheminement piétonnier rue du Carouge : Aménagement d'un cheminement piétonnier au centre du village, dans le cadre de la sécurité des usagers, rue du Carouge, depuis le carrefour avec la rue du Monument jusqu'au chemin des Teppes. Le Conseil Municipal sollicite une subvention du Conseil Dépar-

temental du Jura au titre des amendes de police et des déplacements doux.

Affouage 2017 : Suite à la réunion de la commission Bois et Forêt avec les représentants de l'ONF, Monsieur le Directeur nous précise que le plan prévisionnel d'aménagement forestier ne peut pas être modifié au cours de sa durée et que la coupe blanche de la parcelle 13 ne peut être annulée.

Commission d'attribution des logements de la résidence : Création et nomination des membres de la commission d'attribution des logements de la résidence.

Eclairage cheminement piétonnier rue du Monument : Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'étude proposée par le Sidec pour l'éclairage de la rue du Monument.

Mutualisation des achats administratifs avec d'autres communes : Dans le souci de réduction des coûts, la commune de Courlaoux mutualise des achats administratifs avec les communes voisines.

Réfection de la peinture de la salle polyvalente : La municipalité a décidé

de profiter de la période des travaux pour rafraîchir les peintures de la salle des fêtes avec les employés et des bénévoles.

Informations diverses : changement de locataire dans l'appartement au-dessus du Vival fin janvier. Mise en place du fil d'Ariane.

Conseil Municipal du 24 mars 2017

Création d'un emploi d'animateur principal de 2^{ème} classe permanent à temps complet : Suite à la réussite au concours d'animateur principal de 2^{ème} classe de l'agent titulaire du poste, le Conseil Municipal approuve la création de cet emploi à compter du 1^{er} avril 2017.

Approbation du compte administratif 2016 : L'excédent de fonctionnement s'élève à 164 544.33 € et l'excédent d'investissement à 17 798.72 €

Approbation du compte administratif 2016 ancienne école : résultat de fonctionnement arrêté à zéro et excédent d'investissement s'élève à 28 813.37 €
Approbation des comptes de gestion établis par le Trésorier.

Au fil des séances 2017

Vote des taxes : Le Conseil Municipal décide de maintenir le taux des 3 taxes : Taxe habitation 8.84 % ; Taxe foncière bâti 17.02 % ; Taxe foncière non bâti 22.31 %.

Vote des budgets :

Primitif communal : budget de fonctionnement équilibré en recettes et en dépenses à 1 294 387.76 € et budget d'investissement équilibré en recettes et dépenses à 523 000 €.

Primitif ancienne école : budget de fonctionnement équilibré en recettes et en dépenses à 176 550.00 € et budget d'investissement équilibré en recettes et dépenses à 795 309.37 €.

Mise à disposition de salle après cérémonie d'obsèques : Monsieur le Maire propose de mettre à disposition gratuitement la salle Marcel Gauthier ou la petite salle polyvalente aux familles de Courlaoux après les cérémonies d'obsèques. Le ménage devant être assuré par les utilisateurs.

Conseil Municipal du 05 mai 2017

Droits de préférence et de préemption de parcelles en nature de bois au profit de la Commune :

Ces droits de préférence et de préemption contribuent à garantir à la Commune une maîtrise foncière en matière forestière.

Rétrocession de voirie à ECLA : La voie communale rue du 19 mars 1962 depuis l'intersection avec la RD 20 route de Bletterans sur une longueur de 105 mètres est toujours communale. Le Conseil Municipal demande le transfert de cette partie de voirie dans le domaine communautaire.

Validation du projet « cheminement piétonnier rue du Carouge » et demande de subvention au Conseil Départemental du Jura au titre des amendes de police et des déplacements doux.

Location des logements rue des Ecoles
Renouvellement du contrat de bail du salon de coiffure

Attribution des subventions aux associations communales : Club la

Joie de Vivre : 300 € ; Comité d'animation : 450 € ; Foyer rural : 100 € ; ACCA Courlaoux : 100 € ; Sou des Ecoles : 1 500 €.

Demande d'achat d'un terrain communal :

Certains riverains de la parcelle 131 en bas du lotissement des Perroux demandent à acquérir une partie de la parcelle. Une étude de faisabilité de la vente est lancée.

Projet de verger de sauvegarde : Présentation du projet de création d'un verger de sauvegarde dans le cadre de l'appel à projet de la Région. Cet aménagement sera axé sur la préservation du milieu naturel et le respect de la biodiversité. La création de ce verger se composera de variétés fruitières anciennes et régionales qui s'intégreront parfaitement dans l'espace situé entre la voie verte et l'école.

Conseil Municipal du 30 juin 2017

Election des délégués des Conseils municipaux et leurs suppléants aux élections sénatoriales du 24/09/2017.

Location du garage vers les écoles

Validation des règlements intérieurs de la résidence les Lilas.

Présentation des devis pour les parkings de et devant la résidence les Lilas. Les travaux sont confiés à l'entreprise GUILLOT et à l'entreprise EIFFAGE.

Dénomination des voiries desservant les Plaines II :

Afin de faciliter la localisation des entreprises installées vers la ZI les Plaines II, le Conseil Municipal dénomme la voie d'accès depuis la rue du 19 Mars 1962 en prolongement vers le Nord : rue Lacuzon, la voie partant de la rue Lacuzon en direction de l'Ouest : rue de Vaudrey.

Taxe d'affouage 2017/2018 : Le Conseil Municipal fixe la taxe d'affouage à 80.00 € pour l'ensemble de la campagne 2017/2019 à régler à l'inscription.

Réseau chemin des Teppes : Monsieur le Maire présente les études en cours.

Informations diverses : Départ à la

retraite de Madame Sylviane PLATRET au 1^{er} septembre 2017.

Conseil Municipal du 30 août 2017

Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet pour remplacement de Madame PLATRET.

Mise en place du compte épargne temps pour les agents salariés de la Commune.

Contrat de nettoyage salle des fêtes : une convention a été signée avec l'Association ELAN pour le nettoyage de la salle des fêtes.

Tarifs des services ALSH périscolaires et extrascolaires : Reconduction des tarifs pratiqués pour la rentrée 2017/2018.

Travaux d'extension des réseaux chemin des Teppes : Le Conseil Municipal confie les travaux d'extension des réseaux, à la charge de la commune, à l'entreprise Girard/Buguet.

Travaux forestiers parcelle 22 : Des travaux de maintenance de cloisonnement doivent être effectués dans cette parcelle, l'entreprise Mathieu a été retenue.

Aménagement de la cabine téléphonique et du central téléphonique rue du Carouge qui seront transformés en bibliothèque avec accès libre pour la population.

Réfection de la toiture de l'abri voyageur VIVAL par les membres de la commission bâtiments

Conseil Municipal du 13 octobre 2017

Travaux d'électricité VIVAL : Considérant les problèmes récurrents sur le circuit d'éclairage du magasin VIVAL, il est décidé de changer le circuit magasin et de confier les travaux à l'entreprise AGIRE.

Aménagement du chemin forestier dit « chemin noir » : La commission Bois et Forêt a demandé l'empierrement du chemin forestier afin de rendre accessible les parcelles boisées n°18, 19, 20, et 21. L'entreprise Girard/Buguet est chargée de mettre en place les matériaux déposés à l'entrée de la desserte.

Projet informatique pour les écoles : Dans le cadre du nouveau plan « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité », Monsieur le Maire présente les devis des fournisseurs et indique qu'une subvention à hauteur de 50%, plafonnée à 7 000.00 €, peut être accordée par l'état.

Tarif sorties exceptionnelles du Centre de Loisirs : Pour les activités spécifiques proposées aux enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs durant les périodes extrascolaires une participation sera demandée aux parents pour certaines sorties.

Pénalité pour dépassement d'horaire au centre de loisirs : Il est rappelé aux parents des enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs qu'ils doivent impérativement respecter les horaires d'entrée et de sortie. Devant l'absence de respect des horaires, le Conseil Municipal fixe une pénalité de 10.00 € à compter du 2^{ème} retard.

Aménagement salle de convivialité résidence « Les Lilas » : Acquisition de mobilier divers : tables, chaises, frigo, micro-ondes

Révision des statuts ECLA

Recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2018.

CAE contrat aidé pour une embauche au centre de loisirs refusé par Madame La Préfète de Région.

La commission voirie doit faire un recensement sur les dessertes et les voies communales, des haies gênantes.

Suite au gel de printemps et à la sécheresse de l'été, le taux de reprise de la plantation de chênes est inférieur à la norme. Une déclaration a été faite auprès de l'entreprise.

Le Maire donne lecture des courriers reçus de riverains de la rue des Perroux et de la rue des Ecoles concernant une vitesse excessive. Une réflexion est engagée pour sécuriser les lieux.

Conseil Municipal du 24 novembre 2017

Recensement de la population ; nomination des agents recenseurs et

remunération : Les opérations de recensement de la population auront lieu du 18 janvier 2018 au 17 février 2018. Madame Anne-Marie BADIN et Monsieur Gérard PALACHON sont recrutés comme agents recenseurs et Monsieur Denis VOLET est désigné comme coordonnateur communal.

Rapport CLECT : Présentation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à ECLA figurant dans le rapport de la commission. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce rapport.

Régime indemnitaire : RIFSEEP : Le nouveau régime indemnitaire sera mis en place au 1er janvier 2018. Il se compose de 2 éléments : L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise liée aux fonctions exercées par l'agent et à son expérience professionnelle. Le Complément Indemnitaire Annuel tenant compte de l'engagement professionnel et la manière de servir : CIA

Demande de subvention DETR Ecole Numérique.

Achat de mobilier pour la salle de convivialité résidence « Les Lilas » : Le Conseil Municipal décide d'acheter un réfrigérateur et un micro-ondes.

Plantation verger de sauvegarde : Une étude de mise en valeur de la parcelle communale, située à proximité du village entre le groupe scolaire et la voie verte a été réalisée. Pour cette parcelle, classée au PLU en zone naturelle, il est envisagé un aménagement axé sur la préservation du milieu naturel et le respect de la biodiversité. Le Conseil Municipal décide l'achat d'arbres fruitiers.

Informations diverses : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des points suivants :

Plantation des lilas et des arbres fruitiers le 9 décembre 2017 à 14h00.

Affaire Janod : un protocole d'accord a été signé entre les parties et de ce fait le dossier est clos.

Suite à des problèmes rencontrés sur les rives du toit des écoles, une demande de garantie décennale a

été faite.

La Croix Rouge nous informe d'une démarche de porte à porte du 13 novembre au 16 décembre 2017 pour une campagne de sensibilisation.

Monsieur le Maire donne lecture d'une pétition concernant la sécurité rue des Ecoles et rue des Perroux émanant de M. et Mme Janod. Il précise qu'une étude est déjà en cours sur le secteur. Madame BOUVET fait le compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage du 13/11/2017.

Résidence la Châtelaine mise en place d'un protocole d'accord pour la reprise par le CCAS de Lons de la gestion de l'EPHAD de la Châtelaine. En conséquence, la dissolution du SIVU et du CIAS sera prononcée en décembre 2017.

Le repreneur des établissements TIFFANY demande le transfert d'une licence IV sur Courlaoux. Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Electricité magasin VIVAL refaite et donne entière satisfaction.

SIER : dans le cadre de la vérification obligatoire des poteaux d'incendie : le SIER propose une convention pour effectuer moyennant paiement des vérifications pour l'ensemble des communes membres.

ALLIANCE TAXIS SCOP
LONS - COURLAOUX - VINCELLES
03 84 24 26 80
DELPHIINE 06 30 53 47 71
ALAIN 06 07 67 12 39
PASCAL 06 76 99 36 16

3 TAXIS CONVENTIONNES
ORGANISMES ASSURANCE MALADIE

89 r Georges Trouillot
BP 60099
39003 LONS LE SAUNIER cedex

alliance.taxis.scop@orange.fr
siret 490 400 892 00025



Bâtiments et voiries

Au cours de l'année 2017, de nombreux travaux d'amélioration de la voirie et des bâtiments ont été réalisés.

Février



Evacuation des eaux pluviales rue des Perroux

Suite à un problème d'écoulement des eaux pluviales Rue des Perroux, il a été décidé la réfection complète de la conduite jusqu'au restaurant "L'EPICURIEN" par le SIAAL. De même, des bordures de trottoir et des grilles d'évacuation ont été posées par la commune.

Janvier

Réfection de l'intérieur de la salle des fêtes



Suite à la dégradation du parquet de la salle polyvalente, il a été décidé fin 2016 de remplacer celui-ci par un carrelage. Les travaux ont été réalisés mi-janvier. Durant l'indisponibilité de la salle, la peinture intérieure a été refaite par l'employé communal et des bénévoles qui sont venus lui prêter main forte.

Juin

Démolition du château d'eau

Après 85 ans de bons et loyaux services le château d'eau de NILLY (propriété du SIER) avait besoin de gros travaux de réhabilitation. Après étude du SIER et la pose d'une nouvelle canalisation entre le hameau de Chavanne et Courlaoux, il a été décidé de le démolir. Ceci s'est passé dans la journée du 14 juin.



Juin

Rénovation de l'accès à l'église



Conformément à la loi handicap, tous les bâtiments publics devaient être accessibles aux personnes à mobilité réduite. En 2016 le programme a été bien avancé, il restait l'accès à l'église, celui-ci a été fait courant juin. Le chemin d'accès et le parvis ont été réalisés en béton désactivé.


 CHÂTEAU
 GRÉA



Nicolas Caire
 Vigneron

39190 ROTALIER
 JURA FRANCE
 Tél : 06 81 83 67 80
 Fax : 03 84 25 05 47
 E-mail : nicolas.caire@aricia.fr

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 PLOMBERIE - SANITAIRE
 CHAUFFAGE
 ENERGIES RENOUVELABLES**



Denis MATHEY
 d.mathey@sarldme.com




03 84 35 38 30 - 06 80 23 90 92
 Fax 03 84 35 38 31 - www.sarldme.com

Z.I. Les Plaines - 39570 COURLAOUX

Juillet

Eclairage du chemin piétonnier
rue du monument

Au cours du mois de novembre 2016 le chemin piétonnier rue du Monument a été réalisé. Dans ce projet l'éclairage était prévu. Après étude du SIDEC, celui-ci a été mis en place courant juillet. Un plus pour la sécurité de tous surtout en période hivernale.



Aout

Parking école



À la suite des travaux de la résidence les Lilas, la partie gauche du parking des écoles demandait à être reprise. La société EIFFAGE a remis à niveau cette section et un nouveau marquage des places de parking a été réalisé.

Septembre

Réfection
abribus
rue du Monument

L'abribus en face de "VIVAL" avait besoin d'un bon coup de rénovation. Le toit a été restauré par les membres de la commission 'bâtiment', le crépi a été réalisé par la Société 'My façades' de Messia-sur-Sorne et le banc en pierre a été scellé par l'employé communal.

Nous comptons sur la civilité des collégiens et des lycéens pour garder cet endroit dans l'état



Novembre

Sécurité chemin piétonnier
route de Nilly

A l'automne 2015, un chemin piétonnier a été réalisé au hameau de Nilly. Pour des raisons de sécurité, il a été posé cette année une vingtaine de balises réfléchissantes pour bien matérialiser la séparation entre la route et le chemin piétonnier.



POUX LOÏC

- Dépannage électroménager
- Vente pièces détachées et accessoires
- Vente appareils neufs

39570 COURLAOUX

Tél : 06 83 88 26 40

GIRARD BUGUET TP sarl

TERRASSEMENT - PISCINE - ASSAINISSEMENT

FOSSE - FILTRE À SABLE

Thierry : 06 70 37 37 19

girard.buguet@orange.fr



401 Rue du Moulin
39570 COURLAOUX
Tél : 03 84 24 21 43

Bâtiments et voiries

Elue au printemps 2014, l'équipe municipale avait deux projets phares :

- Réhabilitation des anciennes écoles
- Réfection des vestiaires du stade

Débutés en 2016 ces travaux ont été achevés cette année. L'inauguration officielle de la Résidence a eu lieu le 10 juin 2017.

Inauguration de la « Résidence Les Lilas »



A la fin des travaux de réhabilitation des anciennes écoles début 2017, l'inauguration de la "résidence des Lilas" a eu lieu le 10 juin au matin en présence de M. Pélissard (député), de Mme Trossat (conseillère départementale) et de M. Grosset (conseiller régional).

La population est venue très nombreuse voir le résultat de cette transformation. A l'invitation de M. le Maire, toutes les personnes présentes ont pu visiter ces nouveaux logements.



Les logements ont été réservés dès le printemps. Les premiers locataires ont pu prendre possession de leur appartement à partir de la mi-juin 2017.

A l'automne 2017 la création d'un parking pour ces six logements a été réalisée côté "ECOLE". Sachant qu'un parking de 2 places pour personnes à mobilité réduite était tracé dans la petite cour donnant sur la rue des écoles.

De plus afin de séparer les terrasses des trois logements du rez-de-chaussée, des pares-vues vont être prochainement installés.

Ces travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'œuvre de SICA Jura et conformément aux études de JURA Habitat, devenu SOLIHA Jura, avec le soutien financier de l'État, de la Région Bourgogne Franche-Comté, du Département du Jura et de la Communauté d'Agglomération ECLA.



Résidence Les Lilas



Une rencontre intergénérationnelle, Interview des locataires par les élèves CM1/CM2

La classe des CM1/CM2 de Courlaoux a rendu visite aux locataires de la résidence Les Lilas pour une interview. Les résidentes ont d'abord raconté leur nouvelle vie et ont toutes dit qu'elles se sentaient bien à la résidence. Grâce aux commerces de proximité (vial, boucher, fromagerie, poste, coiffure), elles n'ont pas besoin de prendre leur voiture. Les différents chemins piétonniers ainsi que la voie verte, leur permettent de circuler en toute sécurité.

L'activité principale des résidentes est la marche et pour certaines les mardis après-midi au club la Joie de Vivre. Elles sont ravies de leur appartement, il est très fonctionnel, ni trop grand, ni trop petit. Elles reconnaissent avoir pris la décision de venir à la résidence très facilement car leur maison était trop grande et trop difficile à entretenir pour elles seules.

Comme on passe quotidiennement devant leur résidence, nous les saluons souvent. On s'est rendu compte qu'on avait de la chance de pouvoir rencontrer facilement nos grands-mères, mamies, arrière-mémés. Alors c'est bien de ne pas oublier nos anciens dans nos villages.



MONTS & TERROIRS

sélection crémière

FROMAGERIE DE COURLAOUX



Route de Bletterans 39 570 Courlaoux - Tél. : 03 84 35 30 56
mag.courlaoux@montsetterroirs.com

Horaires d'ouvertures :
Semaine : 8h30 - 12h • 14h - 18h - Samedi : 8h30 - 12h

Bâtiments et voiries

Inauguration des vestiaires de foot

Après la démolition au cours du quatrième trimestre 2016 des anciens vestiaires de foot, la nouvelle construction a pu débuter en début d'année sous maîtrise d'ouvrage d'ECLA pour se terminer mi-octobre.

Depuis cette date le club de football profite pleinement de ce nouvel équipement. En espérant que les utilisateurs seront respectueux de cet ouvrage pour que les futurs "footballeurs en herbe" puissent en profiter pendant de longues années.



L'inauguration des nouveaux vestiaires du stade de football de Courlaoux a eu lieu, le samedi 25 novembre 2017 après-midi, en présence des responsables d'ECLA, des représentants de la Fédération Française de Football, de M. le Maire de Courlaoux, des entreprises et des représentants du club de foot.

SPERRIER
transports de lots - grand volume

**Des services
régionaux et internationaux
jour et nuit**

03 84 25 44 44



International



Logistique



ZAC de la Levanchée - Courlaoux - BP 50512 - 39003 Lons le Saunier cedex - Fax 03 84 25 48 33

Affouage

L'affouage est la possibilité donnée par le code forestier à un conseil municipal, pour que celui-ci réserve une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants.

Chaque conseil municipal suivant un plan établi en collaboration avec l'O.N.F (Office National des Forêts) détermine la part des bois réservée à cette pratique. Tout habitant occupant un domicile réel ou fixe dans la commune est un affouagiste potentiel.

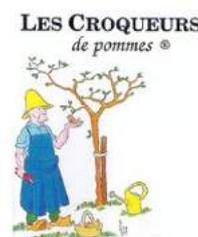
Les bénéficiaires doivent s'acquitter d'une taxe, qui tient compte des bois à exploiter. La mise en œuvre de l'affouage s'effectue dans les conditions suivantes :

- L'inscription au rôle d'affouage
- Modalités de paiement
- Attribution des lots
- Mise en œuvre de l'exploitation
- Nomination de 3 garants
- Règlement de l'affouage
- Assurance responsabilité civile obligatoire
- Signature par les affouagistes
- Tirage au sort des lots



La commune demande aux affouagistes de respecter la forêt et le règlement sous peine de s'exposer à des sanctions.

Création d'un verger de sauvegarde



Ce printemps, la commune a répondu à un appel à projet de la région Bourgogne Franche-Comté en faveur de la sauvegarde de variétés fruitières anciennes et régionales. Notre dossier a été retenu par la région qui nous a accordé une subvention (70 %).

Outre l'intérêt pédagogique pour les écoles, nous pourrons, à l'avenir, envisager de développer sur cet espace naturel des activités conviviales et de détente (atelier et taille et de greffes, fabrication de jus de pommes, jardins participatifs...) avec un regard particulier sur la biodiversité et l'environnement.

Le 9 décembre, en partenariat avec l'Association des Croqueurs de pommes "Jura Petite montagne", qui nous a apporté son appui technique, des bénévoles et des membres du conseil municipal ont planté 30 arbres fruitiers et quelques arbustes à petits fruits (cassissiers, groseilliers...) sur une parcelle de terrain à proximité du groupe scolaire.



LE MILLEFEUILLE CRAQUANT
M. et Mme Boissié

| | |
|--|--|
| 51 rue des Salines 39000 Lons le Saunier 03 84 47 08 97 ouvert de 6h30 à 19h30 du lundi au dimanche sauf le mercredi | 64 rue Louis Legrand 39140 Bletterans 03 84 85 02 93 ouvert de 6h30 à 19h30 du lundi au dimanche sauf le lundi |
|--|--|



Cérémonie du 8 mai

Le lundi 8 mai à 9h30, le Maire et les élus, les anciens combattants, les pompiers, les musiciens de la Corlavoise, les élèves de l'école et la population se sont rassemblés devant le monument aux Morts pour commémorer la victoire du 8 mai 1945.

Après le dépôt de la gerbe, Monsieur le Maire a lu le message du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense chargé des anciens

combattants et de la mémoire.

Par ce texte, un hommage est rendu aux combattants, aux résistants, aux victimes civiles et à tous ceux qui conjuguèrent leurs efforts pour libérer le territoire et faire triompher la fraternité. S'ensuit la minute de silence puis a retenti l'hymne national chanté par les élèves.



11 novembre, une cérémonie très officielle

M. le Préfet a souhaité participer à la cérémonie du 11 novembre dans la commune de Courlaoux. Sa présence a suscité un certain émoi chez tous les participants. Le protocole respecté, M. le préfet a fait la lecture du texte de la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées.

L'hommage rendu aux soldats morts pour la France, la participation de la corlavoise, le rassemblement des pompiers, un poème lu et la Marseillaise chantée par les élèves de l'école, le dépôt de la gerbe, tout fut réalisé dans une ambiance plus que respectueuse.



le picurien
RESTAURANT
CHAMBRES D'HÔTE

Menu du Jour
Terrasse - Parking

1 rue des Perroux - 39570 Courlaoux
Tél/Fax : 03 84 24 63 91
contact@restaurant-lepicurien.fr
Site : www.restaurant-lepicurien.fr

Jours de fermeture : lundi, mardi et dimanche soir

Magasin Vival
Tabac-Presses-Alimentation-Dépôt de Pain-Jeux de Grattages

Nathalie et Erick Stouff

35, rue du Chalet
39570 Courlaoux

03 84 35 38 64

stoufferick@hotmail.fr

CCAS - Cartes Jeunes



Cette année encore, M. le Maire et le CCAS ont offert des cartes Avantages Jeunes aux adolescents âgés de 11 à 18 ans .

La remise des cartes aux 40 jeunes Corlavois s'est faite le vendredi 1^{er} septembre 2017 à la mairie. A eux, d'en faire bon usage.



CCAS - Repas des Aînés



Le repas des aînés, organisé par M. le Maire et le CCAS a eu lieu cette année le 07 octobre 2017 à la salle des fêtes.

Toujours placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, il a été l'occasion de réunir 96 convives dont nos doyens M. Bruchon et Mme Guichard.

Le repas a été préparé par le chef cuisinier de l'Epicurien.

La musique d'ambiance au son de l'accordéon de Gérard Guillaume a permis aux danseurs émérites de vérifier leur pas de danse. Quant aux autres, ils se sont laissé aller à de précieux échanges que le temps ne leur permet pas toujours.



Le petit cadeau de tradition de M. le Maire et de son épouse a complété cette belle journée.

Les aînés de plus de 75 ans, ne participant au repas des aînés ont reçu leur colis courant décembre.



JURA VERT PAYSAGE

CREATION DE JARDINS - ENTRETIEN

Youri VERMEIRE

704 route de Condamine
39570 COURLAUX

Tél : 03 84 25 32 12

GP Menuiserie

Guillaume PAGET
310 rue des gay
39570 Courlaoux

Menuiserie Agencement Bois Alu PVC

Tous Travaux Annexes
& Serrurerie

Tél : 03.84.35.31.23

Mobile : 06.72.09.13.30

Mail : gp.menuiserie@hotmail.fr

L'équipe enseignante



Assis
 Mr Florent Marty
 Mme Sylvie Tisserand (Directrice)

Debout de gauche à droite

Mme Noémie Bourdy
 Mme Caroline Ruby
 Mme Karine Houillier
 Mme Elisabeth Maisonneuve
 Mme Nelly Philippon

2 classes maternelles :

PS et MS : Mme Maisonneuve

MS et GS : Mr Marty

4 classes élémentaires :

CP et CE1 : Mme Ruby

CE1 et CE2 : Mme Bourdy

CE2 et CM1 : Mme Houillier

CM1 et CM2 : Mme Philippon - Mme Tisserand

L'école compte 149 élèves inscrits de façon régulière.

Un p'tit tour dans les airs



Chaque année, fin juin les élèves de CM2 de l'école de Courlaoux se voient offrir leur baptême de l'air grâce au **Sou des écoles** et au **Club aéronautique de Courlaoux**.

Pour cette grande expérience, les élèves sont anxieux et enjoués !!

Car pour eux, c'est aussi juste avant le grand bond pour le départ en 6ème !! Allez bon vol !

Les restaurateurs de l'Epicurien invitent les élèves de CM1/CM2

Dans notre classe, Camille est la fille de M. et Mme Plathey. Pour la semaine du goût ils nous ont tous invité au restaurant. Nous avons visité, préparé des plats et en plus nous les avons mangés.

Mme Plathey nous a fait découvrir des fruits que l'on ne connaissait pas. Nous les avons tous aimés.

Les gougères au jambon et au fromage étaient délicieuses, et surtout le pain perdu avec une sauce au chocolat était encore meilleur !!! C'était trop bon, mais alors, pour une fois, on a eu le droit de moins manger à table le midi.

Nous avons remercié Audrey et Frédéric, pour leur invitation...

On espère retourner avec nos parents, mais là, on ne cuisinera pas.

Les élèves de CM1 CM2

Certains deviendront peut-être de parfaits cordons, voilà peut-être la relève !

Séjour découverte

Les 12 et 13 juin, les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont partis à la découverte du Jura.

Durant l'année scolaire, ces derniers ont bénéficié d'un 'cycle' randonnée, l'objectif étant de partir en classe nature.

Pour clore l'année scolaire, les élèves ont eu la chance de séjourner à Chaux des crotenay au chalet 'les Cyclamens'.

Equipés de baskets, casquettes, lunettes, ils sont partis marcher au gré des sentiers, accompagnés d'ânes.

Un site magnifique, un soleil radieux, les copains et des supers pique-nique les ont comblés.

Tous, d'un commun accord, ont reconnu que la randonnée dans le Jura 'c'est trop bien' et en plus sans papa/maman, c'était bien mieux.

Bilan plus que positif, expérience à renouveler.



PONARD ELECTRICITE

SAS-PNE

ELECTRICITE GENERALE - NEUF ET RENOVATION

- DOMOTIQUE
- RESEAUX INFORMATIQUE
- MULTIMEDIA
- ECLAIRAGE DESIGN

39 COURLAOUX
 elecponard@wanadoo.fr

03.84.47.53.57



TRANSPORTS tp PAULIN

39. COURLAOUX 03 84 35 39 54

PAULIN Christian
 Port : 06.08.66.66.04

PAULIN Julian
 Port : 06.32.04.69.34



Rugby esprit d'équipe Civisme dans le sport

Les élèves de CM1/CM2 ont bénéficié d'un cycle 'balle ovale' proposé par le CSL (Cercle Sportif Lédonien) sous la responsabilité de M Dupuis, responsable sportif secteur jeune du CSL. Les objectifs ont été atteints, les élèves ont appris à jouer collectivement, à coopérer avec tous les partenaires.

le respect des différences, filles/garçons, costauds/petits, a été un des aspects mis en avant dans ce cycle sportif

Une bonne leçon de vie, pour modifier et améliorer les représentations de chacun sur ce sport et sur la société. A reconduire...



Attention !! Protection !! **tête coudes genoux**

Un véritable arrachement ! Les élèves du CP au CM2 se sont familiarisés avec la glisse durant tout un cycle 'roller'. Quelques chutes, hésitations, manque de confiance en soi avant d'exécuter de magnifiques figures, d'élaborer de véritables parcours.

De vrais pros de la glisse !

Golf : de véritables champions !

Lors du tournoi de golf adressé aux scolaires à Vernantois du mardi 20 juin 2017, les élèves de CM1/CM2 de Courlaoux ont gagné le tournoi avec brio. Ravis d'avoir pu cheminer sur le parcours des grands, ils ont porté très haut leur coupe de gagnants. Ils se sont vus remettre des balles de golf par des joueurs émérites, classés. Cerise sur le gâteau, le club de golf de Vernantois, organisateur de la rencontre, les a conviés à un stage gratuit durant l'été. Qui sait, peut-être quelques Tyger Wood en perspective ?



Journalistes en herbe

Les élèves de CM1/CM2 ont bénéficié du partenariat entre le journal 'Le Pays de Lons' et l'éducation nationale. Après l'intervention de Mme Pellero, journaliste du 'Pays de Lons' dans la classe, afin de faire



découvrir ce métier, les élèves se sont mis dans la peau de reporters en herbe et ont réalisé un article sur les rencontres intergénérationnelles avec les locataires de la Résidence les lilas. L'article paraîtra certainement en janvier, bonne lecture !



Boucherie Loic GUILLEMIN
17 rue nationale
39140 VILLEVIEUX

Allée Cour Terrasse





Daniel Moquet
signe vos allées
www.daniel-moquet.com

ZAC des Plaines
Rue du 19 Mars
39570 COURLAOUX

Tél. 03 84 47 21 44

N° Vert 0 800 50 00 45

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE EN FRANCE METROPOLITAINE

n°1 des Créateurs d'Allées

Une année à l'accueil de loisirs de Courlaoux

Les Horaires de l'accueil de loisirs

en période scolaire

**Lundi, mardi, mercredi matin,
jeudi et vendredi**

Matin de 7h15 à 8h20

Pause méridienne de 11h30 à 13h20

Accueil sans repas de 11h30 à 12h30

Accueil avec repas de 11h30 à 13h20
(sauf le mercredi)

Accueil temps libre de 15h45 à 17h00

Accueil du soir de 17h00 à 18h30

en période de vacances scolaires

Les horaires sont les suivants :

7h30 à 9h00 : Accueil du matin

9h00 à 12h00 : Activités du matin

12h00 à 11h30 : Accueil du midi

12h30 à 13h30 : repas

13h30 à 14h00 : Accueil de l'après-midi

14h00 à 17h00 : Activités de l'après-midi

Sortie à partir de 17h00 jusqu'à 18h30

La commune a repris la gestion de l'accueil en septembre 2016, cela fait une année que nous travaillons auprès des enfants.

Une année de découverte, de propositions d'activités, de thématique pour les vacances...pleine de joies et de rires, de chansons et de blagues, une année qui est passée à toute vitesse.

Cette année riche, c'est grâce à une équipe : Nadine, Catherine, Pascale, Amandine (aux fourneaux) Sylviane qui a pris un repos bien mérité après toutes ces années de services, Arnaud et moi-même. Pour remplacer Sylviane, c'est Pauline qui nous a rejoints depuis septembre.

C'est grâce à toutes ces personnes que nous pouvons proposer des activités de qualité à vos enfants et faire de ces temps périscolaires ou extrascolaires des moments à part dans une journée bien remplie d'école ou de vacances.

Voici quelques photos pour illustrer mon propos....



Visite de la Maison de la Vache qui rit
Automne 2016

Céline BETOURNE



Conseil de Séjour – Juillet 2017



Masques de baobab – février 2017



Après la promenade dans le bourg,
partage des bonbons
Automne 2017



Echange avec l'accueil de loisirs de Perrigny
Juillet 2017



Entrée de l'accueil de loisirs – février 2017

Le dossier d'inscription est à retirer à l'ALSH, en Mairie ou est directement téléchargeable sur le site internet de la Commune.

 **EIFFAGE**
ROUTE

ROUTE, ASSAINISSEMENT, TERRASSEMENT
COUR ET ACCES EN ENROBE

**ZA les Plaines I - 370 rue du 19 mars 1962
39570 Courlaoux - Tél. 03 84 86 26 86**

Lons Menuiserie

**POUR TOUS
VOS PROJETS**

**NEUF
&
RÉNOVATION**

BOIS, ALLU, PVC • FENÊTRES • VOILETS • PARQUETS • ESCALIERS • AGENCEMENT • VERANDAS • STORES • PERGOLAS

COURLAOUX
ZAC de la Levanchée • 90, chemin de Champ Poly
route de Chalon, au rond point de l'autoroute

03 84 24 24 54
www.lons-menuiserie.com

CIS La Vallière

Le bilan de l'année écoulée est stable aussi bien en nombre d'interventions 104, qu'en effectif 5 femmes et 23 hommes composent le CIS La Vallière.

Je tenais par l'intermédiaire de votre bulletin de féliciter mon adjoint l'Adjudant chef Yvan GHINI pour sa promotion au grade de Lieutenant et sa nouvelle affectation d'adjoint au chef de centre de Champagnole ce qui ne l'empêche pas de garder toute sa place dans notre centre.

Nous avons un rôle de prévention à jouer et nous ne manquons pas à chaque demande de répondre favorablement (ex : exercice d'évacuation à l'école). N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

Je tiens, en mon nom et en celui de tous les sapeurs pompiers du centre de la Vallière à vous présenter nos meilleurs voeux pour l'année 2018.

Chef de centre
Lieutenant LIMAT Jean-Claude



5 Rue du Monument
39570 COURLAOUX
Tel: 03 84 35 39 58
@ : cdccourlaoux@sdis39.fr



BBI constructeur de maisons individuelles depuis 1991
construction

COURLAOUX
2 DERNIERS LOTS

LE CLOS VERDET

MAISONS T4 ou T5

RT 2012

T5



T4

Chauffage gaz
Volets roulants
électriques
Terrain et VRD
TOUT COMPRIS

Pour tous
renseignements

www.bbi.fr

Lons 03 84 35 10 10

Louhans 03 85 75 80 40

Tulipe



Lys GP

Les associations en images

ACCA de COURLAOUX

Président : Joël VARRAUT

Notre association est composée de 33 sociétaires. **Notre doyen Monsieur PASSANT André**, plus connu sous le surnom de 99, étant encore très alerte et à l'œil vif pour ses 87 ans, nous a prélevé un joli chevillard cette année. Nos jeunes chasseurs ont tout juste 16 ans, François et Florian, ce qui baisse la moyenne d'âge de notre association, la relève est assurée. **L'ACCA vous souhaite une bonne et heureuse année 2018**



ART ET CREATIONS

Présidente : Denise VIDOTTO

L'association « Art et Créations » a organisé sa 14^{ème} exposition les 5 et 6 novembre 2017.

Trois chiffres significatifs : 15 exposants, plus de 150 œuvres exposées, plus de 600 visiteurs. La qualité des œuvres font de cette exposition un rendez-vous annuel incontournable. A cette occasion on a découvert trois nouveaux commerces à Courlaoux, un maroquinier, un chocolatier, un fleuriste.

Alors à l'année prochaine



AMICALE DES POMPIERS

Président : Yaël Christ

L'amicale des sapeurs pompiers de La Vallière favorise la cohésion au sein du Centre de secours. Elle organise des manifestations amicales et sportives ainsi que l'aide au personnel pour des évènements particuliers.



CLUB JOIE DE VIVRE

Présidente : Renée GUICHON

L'objectif du Club est de réunir une fois par semaine, **le mardi après-midi de septembre à juin**, les personnes âgées de la commune.



COMITE D'ANIMATION

Président :
Dominique THOUVEREY

Il organise différentes manifestations (bréchets, beajolais nouveau, carnaval, oeufs Pâques, téléthon, puces).

Il assure également le fleurissement et l'illumination de la commune.



FC COURLAOUX

Président : Nathalie DUPIC

Le club de Courlaoux existe depuis plus de 30 ans. Cette année une nouvelle équipe. Présidente : Nathalie Dupic, Vice-Président : Vincent Docci, Secrétaire : Valéry Chavin, Trésorière : Christine Docci et les entraîneurs bénévoles font vivre cette association conviviale et fraternelle. Sport collectif avec les nouveaux vestiaires tant attendus, venez partager des temps d'amitié, les bonnes volontés sont les bienvenues.

Le club de Courlaoux a besoin de bénévoles engagés dans les catégories U7 U9 U13 et Séniors.

l'adresse du site : <https://www.facebook.com/fccourlaoux/>



FOYER RURAL

Président : François DUBOURG

Le foyer rural propose des cours de gymnastique et de zumba le mercredi soir de septembre à juin.

Nouveau cette année, cours de zumba enfants de 6 à 12 ans le mercredi à 18h30.

Il organise des voyages suivis de soirées diaporama. Prochain voyage : **Roumanie, Circuit découverte Transylvanienne**, l'occasion de découvrir une région les plus inconnues, les plus mystérieuses de l'Europe de l'Est



SOU DES ECOLES

Président : Robert VIDOTTO

Organiser - Gérer - Financer les activités scolaires.



LA CORLAVOISE

Président : Jean-Jacques PICHERY

La Corlavoise est une école de musique qui propose des cours de clarinette, fifre, percussions, danse africaine et éducation musicale.

Bat'Macadam est un groupe musical de l'école de musique, il se produit dans diverses manifestations.



REEQUILIBRE DES ENERGIES DU CORPS

Fabienne PAULIN CUENOT
Thérapie Manuelle
MAGNETISME REIKI
PORT 06.72.54.68.02.

LA LEVANCHEE
161 chemin de FONTAINEBRUX
39570 COURLAOUX
SIREN 342 455 888

Rapid'Flore
des fleurs plus souvent

Anais VERMEIRE
Fleuriste

6, avenue Thurel - Tél : 03 84 86 00 40
LONS LE SAUNIER

Assistantes maternelles agréées de Courlaoux

| | | |
|--------------------|-----------------------------------|----------------|
| BARBE Monique | 204 Rue de l' Ancienne Fromagerie | 03 84 35 36 92 |
| DELAVAZE Aurélie | 179 Route de Fontainebrux | 09 66 12 72 29 |
| GAFFRON Carine | 660 Route de Nilly | 03 84 43 91 34 |
| JACQUARD Maryse | 30 Rue du Chalet | 03 84 35 32 06 |
| LANNEAU Brigitte | 500 Rue du Monument | 03 84 35 37 73 |
| NOIROT Nathalie | 209 Rue des Perroux | 03 84 35 39 51 |
| THOUVEREY Christel | 484 Rue du Monument | 03 84 35 39 14 |
| THUREL Françoise | 50 Rue du Centre | 03 84 35 32 07 |
| TORQUIAU Hélène | 163 Rue des Violettes | 06 63 91 04 10 |
| THEVENIN Laura | 731 Chemin du Haut Gauvin | 06 71 41 91 52 |

Salle polyvalente

La réservation s'effectue auprès du Secrétariat de mairie. Cette réservation est ouverte aux habitants de Courlaoux et à l'ensemble des habitants relevant d'ECLA. Les habitants de la commune restent cependant prioritaires. Vous trouverez toutes les informations utiles à la location (tarifs, conditions, règlement...) sur le site de la commune : www.courlaoux.fr

Pacs : en mairie depuis le 1^{er} novembre 2017

Depuis le **1^{er} novembre 2017**, vous pouvez enregistrer votre pacte civil de solidarité (Pacs) dans votre mairie. Si vous souhaitez vous pacser, nous vous invitons à déposer un dossier comprenant toutes les pièces justificatives nécessaires au guichet de votre mairie de résidence commune. Une fois ce dossier contrôlé et réputé complet, vous vous verrez proposer un rendez-vous en mairie en vue de l'enregistrement.

Rappel des règles d'urbanisme

Il est obligatoire de déposer une déclaration préalable de travaux en Mairie pour tous travaux de ravalement de façades et pour toute édification de clôtures ou portails et d'abris de jardin.

Toute personne qui intervient sur le domaine public (voiries, trottoirs ou autres...) doit OBLIGATOIREMENT déposer une autorisation de travaux à la Mairie et attendre l'accord avant de commencer les travaux.

Réglementation sur les bruits du voisinage

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage est interdit de jour comme de nuit. Les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore doivent être effectués dans les plages horaires suivantes :

| | | |
|--------------------------|----------------------------------|---------------|
| Les jours ouvrables : | 7h30-12h00 | 14h00 - 19h30 |
| Les samedis : | 9h00 -12h00 | 14h00 - 19h00 |
| Dimanche et jours fériés | 10h00 - 12h00 (matin uniquement) | |



Froid Industriel et Commercial - Climatisation

Z.I Les Plaines • 39570 Courlaoux • Tél : 03 84 35 38 44
Fax : 03 84 35 38 45 • boostair-refrigeration@orange.fr

**ARMURERIE
CALLOD**

Armurier diplômé E.A. (Saint-Étienne)
ZAC de la Levanchée - RN 78 Rond point autoroute
Sortie N°8 A39 - 39570 COURLAOUX
Tél. 03 84 47 28 36

E.Mail : armurerie.callod@orange.fr
www.armurerie-callod.com

Collecte des ordures ménagères

La collecte est effectuée chaque jeudi à partir de 5 heures du matin.

- Pour les bacs gris (déchets ménagers) toutes les semaines

- Pour les bacs bleus (déchets recyclables) seulement les semaines **paire**s

Il est recommandé de ne pas laisser les bacs en bordure de route après le passage de la benne.

Pour toute demande de nouveaux bacs, vous devez vous adresser au secrétariat de Mairie.

Déchets

Il est rappelé à tous les habitants qu'il est interdit de déposer des déchets verts et autres dans les dessertes, chemins et bois communaux **sous peine d'amendes**. Les déchets verts peuvent être valorisés sur place (compostage et éventuellement paillage) ou déposés à la déchetterie (la plus proche étant celle de Messia sur Sorne). En aucun cas ils ne doivent être brûlés à l'air (art L541 et L541-21-2 du Code de l'environnement)

Malis à la demande

Malis, c'est la liberté de vous déplacer de chez vous jusqu'au centre de ville de Lons le Saunier ou dans une des 31 communes ECLA desservie.



Réservation obligatoire au 0800 88 18 46 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Tarifs : 2.70 euros pour un trajet, 5 euros pour un trajet aller-retour.

Possibilité d'acheter des cartes d'abonnement vendues à l'agence

(10 voyages 22 euros valable 3 mois, 30 voyages 50 euros valable 6 mois)

Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sur réservation sauf jours fériés.

Cimetière L'entretien du cimetière est désormais fait sans utilisation de pesticides.

Cinq bonnes raisons de jardiner sans pesticide

1- Pollution de l'eau

Les produits appliqués peuvent polluer l'eau souterraine et les rivières par infiltration dans le sol et par ruissellement, dès lors qu'une pluie arrive peu de temps après vos applications.

2- Résistances

Le désherbage chimique répété sélectionne des plantes plus résistantes. De même pour les insecticides ou les fongicides.

3- Toxicité pour les auxiliaires

La plupart des insecticides autorisés dans les jardins sont des « tue-tout ». Ils ne sont pas sélectifs et n'épargnent pas des insectes ou des petits animaux, qui sont les alliés du jardinier, comme coccinelles, syrphes, ...

4- Santé

Beaucoup de pesticides autorisés dans les jardins se révèlent nocifs pour la santé.

5- Industrie à risques

Plus on emploie de pesticides, plus on favorise la production et le transport de matières dangereuses.

Le saviez-vous ?

Les bouches d'égout des voiries sont généralement reliées directement à une rivière, sans passer par une station d'épuration ou une lagune.

Quelques pictogrammes à connaître



Toxique



Irritant



Dangereux pour l'environnement



M2GN
USINAGE DE PRÉCISION



ZI les plaines - 39570 COURLAOUX
Tél. : 03 84 35 39 09
m2gn@wanadoo.fr
www.m2gn.com

Divagation des chiens interdite

Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs dispositions pour tenir leur(s) chien(s) attaché(s) chez eux ou en liberté sur leur propriété clôturée. Sur la voie publique, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse et les déjections ramassées.

En cas de perte de votre animal, veuillez contacter la mairie afin de nous communiquer son signalement.

Agenda 2018



| | |
|---|---------------------------------|
| ♦ LOTO - Sou des Ecoles | Dimanche 28 janvier |
| ♦ BRECHETS - Comité d'animation | Samedi 17 février |
| ♦ SOIREE DANSANTE MONT D'OR - FC Courlaoux | Samedi 3 mars |
| ♦ CARNAVAL - Comité d'animation | Samedi 3 mars |
| ♦ REPAS DES CHASSEURS - ACCA | Samedi 17 mars |
| ♦ REPAS 45eme ANNIVERSAIRE - Sou des Ecoles | Samedi 24 mars |
| ♦ CHASSE AUX ŒUFS - Comité d'animation | Dimanche 1er avril |
| ♦ LOTO - Club la Joie de Vivre | Dimanche 29 juillet |
| ♦ PUCES - Comité d'animation | Dimanche 9 septembre |
| ♦ REPAS AINES - CCAS | Samedi 6 octobre |
| ♦ SOIREE CABARET - La Corlavoise | Samedi 13 octobre |
| ♦ EXPOSITION - Art et Créations | Samedi 3 et Dimanche 4 novembre |
| ♦ SOIREE BEAUJOLAIS - Comité d'animation | Samedi 17 novembre |
| ♦ TELETHON - Comité d'animation | Samedi 8 décembre |

Etat Civil 2017

Naisances

| | | |
|--------------------|---------------|-------------------|
| ACHEHBOUN Maïssa | le 13/01/2017 | à Lons-le-Saunier |
| ZARATE Sofia | le 01/02/2017 | à Lons-le-Saunier |
| BILLET Wilson | le 18/02/2017 | à Lons-le-Saunier |
| DRANEBOIS Inaë | le 27/02/2017 | à Lons-le-Saunier |
| LACROIX Mila | le 11/03/2017 | à Lons-le-Saunier |
| LOERSCH Zingarella | le 08/05/2017 | à Lons-le-Saunier |
| RICHARD Ciara | le 18/06/2017 | à Lons-le-Saunier |
| AKTURK Mahir | le 11/09/2017 | à Lons-le-Saunier |
| CARREL Logan | le 31/10/2017 | à Lons-le-Saunier |
| CHAPOUILLY Éva | le 26/11/2017 | à Lons-le-Saunier |

Mariages

| | |
|-------------------------------------|---------------|
| GIROUDET Denis & HERAUD Barbara | le 15/04/2017 |
| MASINI Sébastien & LAXENAIRE Audrey | le 22/04/2017 |
| JOLY Alexandre & VAUCHER Tony | le 01/07/2017 |
| SNELA Jean-Paul & GIRARD Christelle | le 21/07/2017 |
| PLATRET Yoann & VERGUET Flora | le 25/11/2017 |

Décès

| | | |
|--------------------------------|---------------|-------------------|
| GUESNON Jean-Pierre | le 02/01/2017 | à Lons-le-Saunier |
| CAMPEDEL Noëlle née GAGNEUR | le 03/02/2017 | à Lons-le-Saunier |
| DUJARDIN Ginette née DESMETTRE | le 10/03/2017 | à Besançon |
| MARECHAL Roger | le 18/03/2017 | à Courlaoux |
| MOUGET Jean-Pierre | le 27/05/2017 | à Arbois |
| MARTIN André | le 27/08/2017 | à Lons-le-Saunier |
| VINCENT Mireille née GEOFFROY | le 03/09/2017 | à Lons-le-Saunier |
| GAUTHIER Daniel | le 25/09/2017 | à Villeurbanne |
| BOSDURE Mireille née PIPOZ | le 04/12/2017 | à Courlaoux |
| VIRET Georgette née JOURDAN | le 15/12/2017 | à Courlaoux |